



Sortie au Grau du Roi, dans le Gard, avec l'association Adages.

LA PHILANTHROPIE D'ENTREPRISE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Si elle soutient toujours l'intérêt général, la philanthropie évolue désormais à l'échelle locale, réinventée sous de nouveaux formats plus opérationnels.

Par Jennifer Legeron

Portée par des réseaux d'entreprises, des fonds de dotation ou des dispositifs mutualisés, la philanthropie ne se limite plus à la seule transmission ou au soutien ponctuel. Remodelée, elle finance, expérimente et accompagne des projets concrets et locaux au long cours. «*En Occitanie, 8,7% des entreprises sont mécènes, contre 9,8% au niveau national, et cet engagement est porté à 41% par les PME. Une vraie spécificité régionale même si les groupes restent les plus grands contributeurs financiers*», indique Sabine de Soyres, directrice du centre de philanthropie au sein de la Fondation de France. En 2023, près de 15 000 entreprises d'Occitanie étaient ainsi engagées dans le mécénat, pour un montant total de près de 138 millions d'euros. Une dynamique qui traduit, depuis la crise Covid, l'émergence d'une philanthropie d'action et de proximité, au service d'un développement territorial, souvent impulsée par les collaborateurs eux-mêmes. Tandis qu'à l'échelle nationale, les



Sabine De Soyres, directrice du centre de philanthropie au sein de la Fondation de France.

enjeux concernent la jeunesse, la précarité et la transition écologique, le mécénat régional se concentre davantage sur des besoins immédiats à l'échelle du territoire et du tissu associatif.

ACTEUR MAJEUR DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Dans la métropole toulousaine, ils sont désormais des milliers de collaborateurs à troquer pour quelques heures leur casquette de salarié contre un engagement de terrain. Préparer des kits

sanitaires, distribuer des repas, accompagner vers l'emploi : autant d'actions rendues possibles par l'émergence d'un modèle qui favorise le rapprochement entre entreprises et associations locales. Exemple avec le fonds de dotation toulousain Le Cœur des Entreprises qui «*simplifie l'accès à l'intérêt général, joue un rôle de facilitateur, fait le pont entre les entreprises qui ont envie d'agir, malgré un contexte économique contraint, et les associations qui en ont besoin*», indique Olivia Guiroud-Chameil, sa déléguée générale.

Son objectif? Réunir 50 entreprises partenaires d'ici 2026. En cinq ans, vingt et une entreprises ont déjà rejoint les quinze fondatrices du bassin toulousain dont Sogclair, Newrest, Groupe Gimenez, entre autres, afin de mutualiser leurs ressources au profit de vingt-cinq associations engagées principalement dans la lutte contre la précarité, le handicap et l'accompagnement vers l'emploi. Au total près de 7 000 salariés d'entreprises se sont ainsi impliqués l'an dernier. ➔

« ESPRIT D'ÉQUIPE ET ENVIE D'ÊTRE UTILE »

« Le respect des engagements, l'esprit d'équipe et l'envie d'être utile constituent des valeurs communes. Ces actions concrètes permettent de nouer des liens entre les salariés de différentes entreprises et de partager les bonnes pratiques », souligne Valérie Jimenez, présidente du groupe éponyme. Le Cœur des Entreprises s'engage ainsi en faveur du mécénat de compétences, don en nature qui permet aux entreprises de libérer du temps au service des associations via des prestations ou du prêt de main d'œuvre. Au-delà de ces actions régulières, le Cœur des Entreprises s'efforce de répondre aux urgences locales.

VERS UN NOUVEAU MÉCÉNAT SECTORIEL

Évolution des besoins oblige, de nouvelles structures naissent également avec des logiques de fonctionnement différentes, comme c'est le cas du fonds de mécénat Occ'ygène. Créé par quinze acteurs régionaux, il repose sur un financement mutualisé et stratégique de projets associatifs dédiés au tourisme et aux loisirs pour la jeunesse. Une première en France.

Lancé en 2023, à l'initiative du Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie (CRTL), Occ'ygène rassemble aujourd'hui plus de 3 000 bénéficiaires. Il s'appuie sur un réseau de 80 partenaires associatifs, sociaux, éducatifs et institutionnels ainsi que 70 sites d'activités répartis dans l'ensemble des départements de l'ex-région Midi-Pyrénées. « Près de quatre



Sortie spéléologie en Aveyron, avec l'association Myriade.



Sortie au lac de Saint-Ferréol, en Haute-Garonne.

Français sur dix ne partent pas en vacances au moins une fois par an, principalement pour des raisons financières. Face à ce constat, notre action repose sur trois piliers, via deux à trois appels à projets par an : financer des projets permettant aux publics éloignés, jeunes, familles précaires et publics fragiles d'accéder aux va-

cances, créer une dynamique d'entreprises axée vers la découverte et la pédagogie liée notamment à la biodiversité ainsi que la préservation des espaces naturels et faire connaître un tourisme de proximité, plus responsable », souligne Vincent Garel, président du CRTL Occitanie.

Parmi les mécènes fondateurs engagés, le groupe GL Events, organisateur de formats événementiels, met en lumière une démarche collective : « Au-delà de notre soutien financier et d'un dispositif de micro-dons, notre mission globale vise à renforcer la cohésion entre les habitants et les actions du territoire, tout en nous inscrivant dans une démarche RSE cohérente. » Un puissant levier d'intégration et d'adhésion aux valeurs de l'entreprise. ■

QUELS AVANTAGES POUR UNE ENTREPRISE ?

Selon l'article 238 bis du Code général des impôts, l'entreprise mécène bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 60% des dons retenus dans la limite de 2 millions d'euros, puis à 40% au-delà de ce seuil. Le total des dons ouvrant droit à cette réduction reste toutefois plafonné, pour un même exercice, à 20 000 € ou à 0,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxes. Par exemple, une entreprise réalisant 1 M€ de chiffre d'affaires peut retenir jusqu'à 20 000 € de dons et, si elle verse 50 000 €, la réduction immédiate sera de 60% × 20 000 €, soit 12 000 €. *J.L.*